

Le point sur la vaccination et pour les élèves

La préfète, Françoise Tahéri, la directrice académique des services de l'Éducation nationale et la responsable ornaise de l'Agence régionale de santé (ARS) ont fait le point hier.

Où en est la vaccination ?

C'est « la clé pour voir le bout du tunnel », dicit Anne-Catherine Sudre, directrice départementale de l'Agence régionale de santé Normandie (ARS). Jusqu'à présent, 63 500 injections ont été réalisées, alors qu'il en faudrait 420 000 pour vacciner les 210 000 Ornaises et Ornais (de plus de 19 ans) qui sont en droit de demander à l'être. « On a donc fait 15 % de notre chemin. »

La montée en puissance de ces derniers jours dans les neuf centres de l'Orne (sept en ville et deux hôpitaux) permet actuellement de procéder à 10 000 vaccinations par semaine (contre 3 000 le mois dernier). « On espère continuer de monter en cadence mais nous sommes tributaires des livraisons de vaccin, on ne garde rien dans les frigos ! » souligne la responsable de l'ARS. L'objectif est d'arriver à « 230 000 injections à la fin juin ».

Ce week-end pascal, les vaccinations continueront samedi (Alençon, Flers, L'Aigle et Bagnoles), dimanche (Flers) et lundi (Flers et Alençon). Rien à Argentan ? « **Non, mais ils vaccineront ensuite pendant quatre jours les doses prévues pour cinq jours.** »

Priorité aux publics prioritaires

La préfète indique que dans l'Orne, 99,10 % des résidents d'Ehpad ont reçu leur première injection, et 83,50 % les deux doses. « **On n'a quasiment plus de cluster dans ces établissements** ».

Pour les plus de 75 ans, 66 % de la tranche d'âge a reçu une première dose et 33 % les deux doses. Reste qu'un certain nombre d'entre eux n'arrivent toujours pas à décrocher un rendez-vous pour se faire vacciner. « **On a fortement augmenté notre capacité de rendez-vous**, indique Anne-Catherine Sudre. **Ce vendredi, on pouvait ainsi avoir un ren-**

dez-vous pour mardi prochain à Flers ou Domfront, par exemple. » Et depuis mercredi, les agents de la CPAM de l'Orne démarchent les plus de 75 ans qui n'ont pas pu être vaccinés et qui souhaitent l'être : « **Ils se chargeront de leur trouver rapidement un rendez-vous.** »

Le point dans les écoles

Pour se caler sur le calendrier national, les vacances de printemps ont été avancées de quinze jours dans l'Orne. Cela complique évidemment l'organisation de certains parents. Françoise Moncada, directrice académique de l'Orne, souligne le travail collaboratif avec le Département et la Région afin de mettre du matériel informatique (tablette, PC avec ou non des clés 3G) à disposition des collégiens qui en seraient dépourvus. « **100 % des élèves devraient ainsi être équipés** », dit-elle.

Les collèges restent ouverts

Pour faciliter l'accueil des enfants des personnels prioritaires (soignants, pompiers, gendarmes, éducateurs, policiers, personnel d'Ehpad) les 31 collèges de l'Orne resteront ouverts.

Pour le 1^{er} degré (maternelles et primaires), cela est plus compliqué, mais Françoise Moncada apprécie que 350 enseignants se soient portés volontaires (contre 100 il y a un an) pour assurer des cours dans les écoles. « **Dans l'Orne 44 écoles (1) resteront ouvertes la semaine prochaine (mardi, jeudi et vendredi) avant les vacances scolaires** ». Avec dix élèves maximum par classe de maternelle et quinze en primaire. Les parents concernés ont été informés hier de l'école d'accueil pour leurs enfants.

Pour préserver au maximum les publics les plus faibles et notamment les jeunes souffrant de handicaps, les IME (instituts médico-éducatifs) et les ITEP resteront eux aussi ouverts. Pendant les vacances, les stages de réussite continueront, mais en distanciel.

Déplacements, commerces et contrôles...

La situation est la même ici comme ailleurs : dès mardi on pourra se déplacer dans un rayon de 10 km autour de chez soi (avec un justificatif de domicile), et avec une attestation si l'on dépasse cette distance.

Pour les commerces, certains sont fermés (bijouterie, jouets, instituts de beauté, habillement), de même que ces rayons-là dans les grandes surfaces. « **Dans les magasins**

de plus de 400 m², la jauge passera de 8 m² à 10 m² par client, pour limiter toute concentration. »

Si les marchés hebdomadaires (alimentaires ou pas) sont maintenus, les événements (foires, vide-greniers) n'ayant pas ce caractère habituel ne sont pas autorisés. « **Je ferai faire des contrôles** », prévient la préfète, rappelant que « **chaque semaine, il y a deux à trois mises en demeure** ».

(1) La liste sur notre site Ouest-France.fr

François BOSCHER.



Dans l'Orne, la vaccination contre le Covid-19 est passée à la vitesse supérieure depuis le lundi 22 mars. Archives Ouest-France